

Le Président de la CRNP EST: Laurent Condenseau
A l'attention des Présidents de clubs

A l'attention des Responsables de sections

Muttersholtz, le 23 Décembre 2018

Objet : Formation Initiateur 2017/2018
Dossier suivi par Florence PLOETZE

Chers(es) amis(es),

Je vous informe que la Commission Inter-Régional Est de Nage Avec Palmes organise du **16 au 20 Février 2019** un stage de formation à l'Initiateur Entraîneur fédéral 1^{er} degré de NAGE AVEC PALMES, couplée à une formation ENF1 et au stage d'hiver régional. Cette session aura lieu à Vittel. Vous trouverez ci-joint le programme, les modalités d'inscription, une autorisation parentale pour les mineurs, un justificatif RIFANAP, un dossier d'inscription et une fiche de réservation de l'hébergement/repas. **Cette année la formation sera organisée sur 5 jours afin d'y inclure la formation RIFANAP et les 6 séances de pratiques qui étaient auparavant réalisées dans les clubs.**

Pour toute inscription, les pièces à fournir sont les suivantes (à renvoyer à Florence Ploetze, 3 rue des acacias, 67600 Muttersholtz, florence@ploetze.net au plus tard le **31 janvier 2019**).

- Le dossier d'inscription complété. Les candidats mineurs devront également fournir une autorisation écrite d'entrée en formation du responsable légal.
- Fiche de réservation hébergement/repas (voir document joint)
- Photocopie de la licence fédérale.
- Photocopie du RIFANAP (ou attestation, voir document joint), ou photocopie d'un diplôme admis en équivalence, ou l'inscription à la formation RIFANAP à Vittel. **Aucun candidat ne pourra participer à la formation du 16 au 20 février 2019 sans le RIFANAP ou l'un des diplômes en équivalence** (voir ci-dessous). **Pour cette raison, nous organisons une formation RIFANAP le 16 février à Vittel**

Florence Ploetze

Renseignements pratiques

Lieu de formation RIFANAP et Initiateur (16-20 février 2019) :

Piscine Olympique de Vittel

Lieu d'hébergement formation RIFANAP et Initiateur:

Time Hotel

896 Avenue des Pierrottes, 88140 Contrexéville

Coût de l'hébergement et restauration : Le règlement sera à établir à l'ordre de FFESSM COMITE EST.

Formation RIFANAP+ Initiateur du 16-20 Février 2019 :

- Pension complète (hôtel+ petits déjeuners, repas midi et soir + carte fédérale) : 215 Euros pour le séjour en pension complète en chambre double, 340 euros en chambre simple.
- Demi-pension : (Hôtel+ petits déjeuners + carte fédérale) 85€ pour le séjour en chambre double, 210 euros en chambre simple.
- Formation sans hébergement (carte fédérale+ repas du midi) : 70€

Formation Initiateur du 17-20 Février 2019 :

- Pension complète (hôtel+ petits déjeuners, repas midi et soir + carte fédérale) : 145 Euros pour le séjour en pension complète en chambre double, 240 euros en chambre simple.
- Demi-pension : (Hôtel+ petits déjeuners + carte fédérale) 70€ pour le séjour en chambre double, 165 euros en chambre simple.
- Formation sans hébergement (carte fédérale+ repas du midi) : 60€

Conditions d'admission

- Etre âgé de 16 ans, lors de l'entrée en formation. Les candidats mineurs devront présenter une autorisation écrite, d'entrée en formation et de passage du diplôme, du responsable légal (voir document joint). Les candidats initiateurs mineurs recevront une attestation provisoire jusqu'à leur majorité. Dès leurs 18 ans il leur sera délivré le diplôme définitif.

-Etre licencié à la FFESSM pour l'année en cours.

-Etre titulaire du RIFANAP (Attention le RIFANAP est différent du RIFAP, voir détail des épreuves dans le document joint).

Attention : Le titulaire d'un RIFA autre que RIFANAP (RIFAP par exemple) a, en équivalence, la partie secourisme du RIFANAP, cependant, pour obtenir le RIFANAP, il doit passer la partie sauvetage NAP spécifique. **Pour les candidats n'ayant pas le RIFANAP, Une formation aura lieu à Vittel. Pour suivre cette formation, les candidats doivent au préalable déjà savoir faire des apnées, remorquer un mannequin et le sortir de l'eau.**

Pour être dispensé de RIFANAP, il faut être titulaire d'un diplôme admis en équivalence (MNS, BEESAN, BNSSA). La photocopie du diplôme figurera dans le dossier d'admission. Les postulants n'ayant aucun des diplômes précités passeront le RIFANAP dans le cadre de la formation, le samedi 16 Décembre 2017 ou dans leur club. L'attestation de réussite sera jointe au dossier. **Aucun candidat ne pourra participer à la formation 17-20 février 2019 sans l'un de ces diplômes.**

Programme

Formation RIFANAP et Initiateur à Vittel

Samedi 16 Décembre : Formation assurée par Michel Courtoisier (michel.courtoisier@laposte.net).

RIFANAP (pour les candidats n'ayant pas ce diplôme) : Matin cours théorique, après-midi pratique en piscine (**ramener matériel de nage**) et évaluation. **Pour suivre cette formation, les candidats doivent au préalable déjà savoir faire des apnées, remorquer un mannequin et le sortir de l'eau.**

Formation Initiateur à Vittel :

Arrivée des stagiaires : Dimanche 17 février à 9h.

Départ des stagiaires : Mercredi 20 février vers 20h00.

Dimanche 17 Février 2019 :

9h-9h30 : Présentation des candidats et des formateurs. Présentation de la fonction d'initiateur NAP

9h30-11h30 : Unité Capitalisable 1 : Connaissances de la Nage avec Palmes

11h30- 12h30 : Unité Capitalisable 2 : « Acquisition des savoirs et de compétences théoriques pour animer, construire et mener des séances de nage avec palmes face à différents publics »

14h00-18h30 : Unité Capitalisable 2 : « Acquisition des savoirs et de compétences théoriques pour animer, construire et mener des séances de nage avec palmes face à différents publics » suite

Lundi 18 Février

10h30-12h : Unité Capitalisable 3 : « Acquisition des savoirs et compétences techniques pour animer en nage avec palmes ».

14h-16h00 : Unité Capitalisable 3 : « Acquisition des savoirs et compétences techniques pour animer en nage avec palmes » et ENF1 **à la piscine de Vittel (ramener matériel de piscine).**

Mardi 19 Février

10h30-12h : Unité Capitalisable 3 : « Acquisition des savoirs et compétences techniques pour animer en nage avec palmes ».

14h00-16h00 : Unité Capitalisable 5 : « Organisation pratique du Sauv'Nage » du CIAA/Formation ENF1

Lundi 18 Février au Mercredi 20 Février

6 séances d'entraînement : Unité Capitalisable 4 : « Mise en situation pratique » (pratique personnelle et conduite de séance d'initiation)

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Florence Ploetze - Mèl : florence@ploetze.net Tél. : 06 / 75 / 03 / 78 / 13

FICHE NOMINATIVE D'INSCRIPTION

STAGE DE FORMATION

Initiateur de NAGE AVEC PALMES
du Samedi 16 au Mercredi 20 Février 2019

à Vittel

Nom :

Prénom :

RIFANAP ou équivalent :

Club :

Licence fédérale FFESSM n°:

Date et Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Mail :

Par l'envoi de cette fiche, je vous confirme ma participation au stage de formation :

Initiateur

Suivra la formation RIFANAP (Samedi 16 Février 2019) :

Oui

Non

Moyen de transport : Voiture Personnelle

Autres

Fiche nominative à retourner, au plus tard pour le 31 Janvier 2019, accompagnée des pièces administratives du dossier d'inscription (cf : le règlement national de la formation) à l'adresse suivante :

Florence Ploetze, 3 rue des acacias, 67600 Muttersholtz Tél. : 06 75 03 78 13

Florence@ploetze.net

Attestation module de compétence

“Réactions et interventions face à un accident de nage avec palmes”

Mme, Melle, M.*

Né(e) le

Date

Cachet et signature
du formateur

1	Connaissance du matériel		
2	Traitements des incidents bénins		
3	Mise en sécurité		
4	Coordination des opérations		
5	Evaluation des fonctions vitales		
6	Mise en œuvre des techniques		
7	Mise en œuvre Oxygénothérapie & D.S.A.		
8	Appel des secours		

La signature de cette attestation de compétence engage la responsabilité du moniteur qui certifie qu'il a lui-même constaté que le titulaire possède à ce jour les aptitudes définies dans les contenus de formation de ce module.

Les capacités de la compétence sont enseignées, attestées et validées par l'une des personnes suivantes :

- un enseignant au minimum initiateur Nage avec Palmes, par ailleurs titulaire de l'AFPS plus AFCPSAM (PSE1 ou diplôme équivalent) délivrés par la Sécurité Civile, Ministère de l'Intérieur ;

- un moniteur national de secourisme (diplôme délivré par la Sécurité Civile, Ministère de l'intérieur) ou moniteur de Premiers Secours Sécurité Civile licenciés.

* Rayer les mentions inutiles

FORMATION INITIATEUR NAGE AVEC PALMES 2018-2019

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (Nom) (Prénom)

Demeurant à

Tél personnel

Tél. professionnel

Investi(e) de la puissance parentale légale, autorise (Nom de l'enfant)

.....

(Prénom) (Date de naissance).....

(Lieu de naissance)..... (Éventuellement groupe sanguin).....,

**à participer à la formation d'initiateur nage avec palmes à Holtzheim qui aura lieu du 16 au 20
Février 2019.**

**En cas d'accident, nécessitant une intervention médicale ou chirurgicale urgente, j'autorise le
Responsable du stage à faire transporter mon enfant, pour recevoir les soins nécessaires.**

Fait à, le

Signature obligatoire



FICHE DE RESERVATION HEBERGEMENT ET RESTAURATION

NOM :

PRENOM :

CLUB :

réserve en pension complète (hôtel+ petits déjeuners, repas midi et soir + carte fédérale) du :

- Samedi 16 au Mercredi 20 Février 2019 (coût 215 € en chambre double, 340 € en chambre simple)
 Dimanche 17 au Mercredi 20 Février 2019 (coût 145 € en chambre double, 240 € en chambre simple)

ou

réserve en demi-pension (Hôtel+ petits déjeuners + carte fédérale):

- Samedi 16 au Mercredi 20 Février 2019 (coût 85 € en chambre double, 210 € en chambre simple)
 Dimanche 17 au Mercredi 20 Février 2019 (coût 70 € en chambre double, 165 € en chambre simple)

ou

réserve sans la nuitée (carte fédérale+ repas du midi):

- Samedi 16 au Mercredi 20 Février 2019 (coût 70 €)
 Dimanche 17 au Mercredi 20 Février 2019 (coût 60 €)

A renvoyer, accompagné de votre chèque à l'ordre de la FFESSM Comité EST, à :

Florence Ploetze, 3 rue des acacias, 67600 Muttersholtz.

VALIDATION DES SIX SEANCES PEDAGOGIQUES

FFESSM / CNNP

Nom du candidat : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
n° de licence FFESSM : Club

Initiateur Fédéral de Nage avec Palmes (FFESSM/CNNP 2005)

Validation d'encadrement de six séances nage avec palmes : (encadrement autonome ou non)

N°	Date	Ecole	NAP Loisirs	Entraînement	Compétition
1					
2					
3					
4					
5					
6					

L'attestation validée par le Président du club d'appartenance du candidat devra être fournie le jour de l'examen.

Attestation délivrée par :

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
n° de licence FFESSM : Club

certifié exact

fait à....., le

signature et cachet du Président du club